

Sommaire déc 2019

Le mot du Président 1

Vie institutionnelle 2/3

- PQUi du Saintois : où en est-on ?
- Agrandissement du siège
- Le site internet fait peau neuve
- Vos nouveaux agents

Cadre de vie 3/4

- Nous vieillirons ensemble dans le Saintois
- Territoire et Terroir

Entreprendre dans le Saintois 5

- FISAC : l'heure du bilan
- Moissons de l'emploi 2020 : 6^e édition
- Chantier d'insertion

Environnement 6/9

- Tri : on vous implique la vie !
- La nouvelle déchetterie
- Il n'y a pas d'âge pour trier
- 1020 composteurs distribués
- Madon : objectif restauration
- Centrales Villageoises : c'est parti !
- Ça roule dans le Saintois

Vie associative et culturelle 10

- Noël plante le décor à Sion
- Maisons éphémères
- Subventions associatives : rappel

Brèves 11

- Fête de l'Agriculture
- Hommage G142
- Annuaire des entreprises
- Trail de la Colline

Agenda | Contact 12

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SE DÉROULERONT EN MARS 2020 ET DANS LA FOULÉE AURA LIEU LE RENOUELEMENT DES EXÉCUTIFS DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES.

Le rôle de ces dernières et leur importance dans le paysage local sont très différents selon qu'il s'agit d'une intercommunalité rurale composée de nombreuses petites communes ou d'une Métropole regroupant plusieurs centaines de milliers d'habitants et un nombre souvent réduit de communes.

Si les mêmes textes régissent à peu près toutes les intercommunalités, il est évident que l'impact sur la vie de tous les jours n'a rien à voir en fonction des compétences exercées par les différentes structures.

Une Métropole a en charge la voirie, la gestion et le traitement des déchets, la distribution de l'eau, le développement économique, le scolaire, l'assainissement, l'urbanisme, les transports et une multitude de services et bien évidemment les ressources fiscales

et dotations de l'État correspondantes. Dans le même temps, une communauté rurale comme la nôtre est contrainte par ses moyens financiers d'exercer un nombre réduit de compétences pour garder un niveau de prélèvement fiscal supportable par les habitants.

L'épineux problème de l'assainissement des eaux usées est l'exemple type de la difficulté que rencontrent les collectivités ayant choisi de l'assumer. Le coût des équipements réalisés est plus important ramené à l'habitant, la maintenance de petites stations d'épuration beaucoup plus nombreuses nécessitant un surcroît de personnel et les aides directes à la création des infrastructures étant vouées à disparaître dans un avenir proche.

La voirie est également une dépense très significative pour les communes sachant que les aides extérieures se réduisent de façon drastique. Une mutualisation permettrait sans doute des économies et une plus grande cohé-



rence des réalisations sur le terrain. Ces différents constats sont connus de tous et en particulier de nos élus nationaux sans qu'aucune solution concrète ne soit apportée pour aider les élus du monde rural. La réduction des services au public en milieu rural, qu'il s'agisse des organismes sociaux, des trésoreries ou du service postal participe à ce sentiment d'abandon.

Si les élus ruraux ne prennent pas conscience que le salut passe par un effort collectif et un investissement significatif dans la gestion de leur intercommunalité, le mandat à venir sera très compliqué pour nombre de petites communes.

Le Président
Dominique Lemoine



Cérémonie de remise des prix,
Concours fleurissement 2019, Vaudigny - © Gérald Moret

PLUi DU SAINTOIS : OÙ EN EST-ON ?



Atelier PADD sur le thème Habitat et Cadre de vie, 28/10/2019, Vézelize

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL A ÉTÉ LANCÉ EN DÉCEMBRE 2018. LE BUREAU D'ÉTUDES EN CHARGE DE SON ÉLABORATION A EFFECTUÉ UN ÉTAT DES LIEUX ET UN RECUEIL DE DONNÉES EN COLLABORATION AVEC ÉLUS ET TECHNICIENS. CETTE PHASE APPELÉE « DIAGNOSTIC ET ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT » VISE À METTRE EN ÉVIDENCE LES ENJEUX STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES DU TERRITOIRE.

Le diagnostic intègre l'ensemble des thématiques relatives au territoire : aménagement, analyse du bâti, urbanisation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, analyse du patrimoine naturel et paysager, étude trame verte et bleue, et analyse du potentiel de développement durable. Ce travail réalisé en collaboration avec les communes met en valeur l'ensemble des atouts et faiblesses du territoire. Parmi les enjeux résultant du diagnostic, notre territoire est confronté à une perte d'identité paysagère du fait d'un étalement urbain, cependant il reste doté d'un potentiel de développement lié à la qualité des espaces naturels.

Suite à cette phase, l'étape Projet d'Aménagement et de Développement Durable

(PADD) a été lancée au mois de septembre. Le PADD, pièce centrale du PLUi, fixe les objectifs de la politique d'aménagement et de développement durable souhaitée par les élus. Il décline les grandes orientations en termes d'aménagement et de développement pour le Pays du Saintois.

Sur la base des résultats du diagnostic, une hiérarchisation des enjeux territoriaux est réalisée, afin de déterminer les orientations majeures de développement territorial. Dans ce cadre, des ateliers thématiques (habitat et cadre de vie, potentiels économiques, performances environnementales) et des réunions publiques par secteur ont été organisées afin de rassembler élus et habitants autour d'un projet d'intérêt commun à l'échelle du territoire.

PHASES À VENIR :

- > JANVIER 2020 : Validation du PADD
- > SEPTEMBRE 2020 : Phase « Orientations d'Aménagement et de Programmation » (OAP)
- > JUIN 2021 : Phase « zonage et règlement »
- > JANVIER 2022 : Arrêt du projet et approbation du PLUi

Djedjiga Gourmit – 03 83 52 47 93
dgourmit-tdu@cc-mosellemadon.fr

Info

AGRANDISSEMENT DU SIÈGE

LE SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACCUEILLE AUJOURD'HUI 13 AGENTS TERRITORIAUX DANS DES LOCAUX DE 110 M² NE PERMETTANT PLUS DE RECEVOIR AGENTS, PARTENAIRES ET HABITANTS DU TERRITOIRE DANS DES CONDITIONS OPTIMALES. LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET L'ÉVOLUTION DE LA PRISE DE COMPÉTENCES POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES IMPOSAIT DE FAIT L'EXTENSION DU LIEU DE TRAVAIL DES SALARIÉS.

Un nouveau bâtiment, extension des locaux actuels, va donc être construit, portant à 17 le nombre de bureaux disponibles pour une surface totale de 272m². A cela s'ajoute une annexe de 82m² accueillant garages et atelier technique. Le coût des travaux s'élève à 1 215 095.44 € TTC pour une durée d'environ 8 à 10 mois.



Représentation illustrée du nouveau siège de la CCPS - © Gremillet Architecture

LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

TOUT NOUVEAU, TOUT BEAU : LE SITE INTERNET DE LA CCPS FAIT PEAU NEUVE !

L'interface a été modernisée afin de rendre la navigation plus agréable et de faciliter la recherche d'informations et la réalisation de vos démarches. Au programme : un site internet interactif, plus lisible, consultable via smartphones et tablettes, et répondant aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Parmi les nouveautés : les annuaires ont par exemple été repensés afin que les résultats s'affichent sous forme de liste et de carte. Mais chuuut : nous vous laissons découvrir par vous-même ce nouvel outil, à votre service.

Info

<https://www.ccpaysdusainois.fr>

VOS NOUVEAUX AGENTS

Aurore Choux

Agent de développement
Economie – Associatif – Tourisme

Issue du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, Aurore a pris ses fonctions en tant qu'agent de développement en charge de l'Economie, de l'Associatif et du Tourisme en juin 2019. Elle instruit toutes les demandes de subventions liées à l'Aide à la création et au développement d'entreprise, à l'Aide à la création et à l'amélioration de l'hébergement touristique, et à l'Aide aux projets associatifs et au passage du BAFA/BAFD. Elle fédère les acteurs économiques, touristiques, et associatifs du territoire autour de manifestations économiques et associatives. Aurore contribue également au développement touristique du Pays du Saintois à travers la gestion de projets tels que la création de la V50 ou le déploiement d'actions en faveur de la mobilité.



Aurore



Clémentine

Clémentine Frogneux

Agent de développement
Habitat – Agriculture – Environnement

Clémentine est depuis le 5 août 2019 en charge du développement de l'Habitat, l'Agriculture et l'Environnement. Dès sa formation en agronomie, elle s'est spécialisée en développement du territoire et a donc trouvé sa place au sein de la CCPS. Elle encadre le programme d'aide à la réduction des dépenses énergétiques des habitations et instruit ainsi vos demandes de subvention pour des travaux d'isolation. Elle accompagne les projets agricoles et assure le suivi des aides à l'implantation des jeunes agriculteurs sur le territoire. Sur les questions environnementales, elle encadre notamment la démarche Territoire à Energie Positive et l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Energie Territorial. Elle organise également le Concours de fleurissement annuel.

Aurore Choux – 03 83 52 47 93
aurore.choux@ccpaysdusainois.fr

Info

Clémentine Frogneux – 03 83 52 47 93
clementine.frogneux@ccpaysdu
sainois.fr

Info

CADRE DE VIE

NOUS VIEILLIRONS ENSEMBLE DANS LE SAINTOIS



Initiation à l'informatique du 11/10/2019, à Haroué - © Stéphanie Petit

Le collectif « Nous vieillirons ensemble dans le Saintois » est né en 2015

de la collaboration entre l'association Équipage et cinq établissements sociaux et médico-sociaux du Saintois : le Foyer d'Accueil Spécialisé de Diarville, le Foyer d'Accueil Médicalisé de Vézelize, et les EHPAD de Haroué, Saint-Firmin et Vézelize. Aujourd'hui, il compte également trois acteurs publics : la CCPS, le Service Autonomie et la Maison départementale des solidarités du Conseil Départemental de Meurthe & Moselle. A l'origine, l'objectif était de mener une réflexion permettant une meilleure connaissance des besoins des personnes handicapées vieillissantes pour y répondre au mieux.

Le collectif, déjà structuré, poursuit son développement avec le recrutement de Stéphanie Petit en juillet 2019. Familière du collectif suite à

un stage au FAS de Diarville, Stéphanie dispose de deux ans pour développer une plateforme territoriale de services pérenne favorisant le maintien à domicile.

Son poste de coordinatrice s'articule autour de trois missions : développer une plateforme territoriale de services partant des établissements et valorisant les ressources existantes sur le territoire ; développer l'Habitat inclusif, autonome et adapté ; et créer du lien social pour lutter contre l'isolement, notamment en facilitant l'accès aux ressources et à l'information.

Ces derniers mois, diverses actions contribuant à l'atteinte de ces objectifs ont été organisées. Parmi elles, la Formation des Aidants rassemble une dizaine de personnes aidant des proches en situation de dépendance. Elle permet de réfléchir sur la position d'aidant, de prendre du

recul et de partager son quotidien.

Également, une journée d'initiation à l'informatique a rencontré un succès tel que les 16 places se sont avérées insuffisantes, et qu'une liste d'attente a été créée pour une deuxième session. Le bilan a été très positif : les participants ont trouvé l'action bénéfique, et certains d'entre eux ont d'ailleurs décidé d'organiser un après-midi informatique à leur domicile !

Force est de constater que ces actions à destination de publics en perte d'autonomie répondent à un besoin toujours plus présent sur notre territoire.

Info

Stéphanie Petit - 07 86 45 55 75
collectifsainois@gmail.com



LE BIO : NOUVEL OR « VERT » DU SAINTOIS

LE TERME EST APPARU VERS 1950, PAR OPPOSITION AU SYSTÈME DE PRODUCTION AGRICOLE QUI S'EST MIS EN PLACE À PARTIR DU XIXE SIÈCLE.

Pour nous aider à mieux le découvrir dans le Saintois, utilisons la « Règle de 3 » :

3 lettres : «Bio» désigne un produit ou une denrée issu de l'agriculture biologique, un mode de production agricole n'utilisant aucun produit de synthèse et respectueux de l'Homme, des animaux et de l'environnement. Le Bio s'inscrit comme une réponse aux défis environnementaux, sociaux et économiques de l'agriculture du XXI^e siècle.

3 ans : avant d'être certifié, il faut passer par la phase de conversion : période de transition entre l'agriculture conventionnelle et la commercialisation de ses produits sous le label bio qui peut durer jusqu'à 3 ans. Elle débute quand le producteur se notifie auprès de l'Agence BIO, s'engage auprès d'un organisme certificateur (OC) et respecte rigoureusement les principes du cahier des charges européen de production biologique.

3 exemples de structures Bio dans le Saintois :

MERLE CHANTEUR

Claire Merlin (EARL du Merle Chanteur) propose en BIO, depuis 2014, des légumes diversifiés en vente directe à la ferme ou en regroupement. Elle a voulu faire de Dame Nature sa principale alliée pour ce mode de culture maraîchère sur 1,5 hectare.

PROBIOLOR

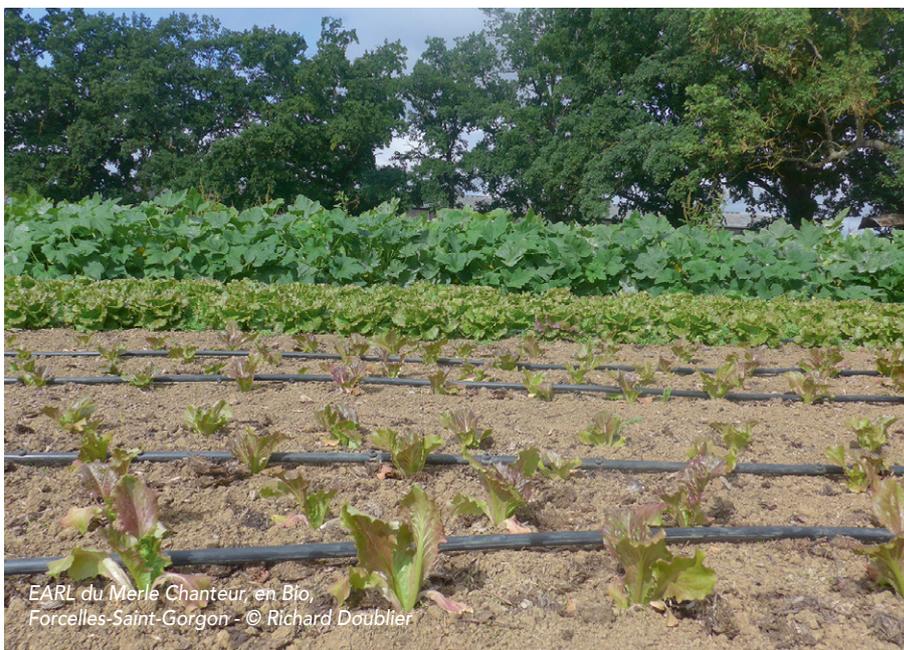
Implantée depuis peu à Vézelize dans les anciens locaux de la CAL, PROBIOLOR (Produits Biologiques Lorrains) est une coopérative créée en 1991, qui a pour missions de collecter et valoriser uniquement des produits cultivés selon les règles rigoureuses de l'agriculture biologique, et d'approvisionner les adhérents en fonction de leurs besoins : semences, aliments du bétail. Elle assure le lien commercial entre le producteur et le transformateur. Son but est de vendre leurs céréales et oléo protéagineux au meilleur prix auprès des transformateurs de la filière.



SCEA des Oxalides, en conversion Bio, Forcelles-Saint-Gorgon © Richard Doublier

SCEA DES OXALIDES

Arnaud Legrand et Claire Rivière (SCEA des Oxalides) sont en période de conversion BIO jusqu'en mai 2020, en céréales et prairies. Leur motivation repose sur le respect de la santé et de l'environnement ainsi qu'une éthique dans les circuits de commercialisation.



EARL du Merle Chanteur, en Bio, Forcelles-Saint-Gorgon - © Richard Doublier



PROBIOLOR, Vézelize - © Richard Doublier

Une vingtaine d'agriculteurs du territoire ont fait le choix du BIO. Faire son marché 100% BIO est également possible en Meurthe et Moselle, grâce à l'association « Les Fermes Vertes » représentée dans le Saintois par l'Huileries d'Ormes.

FISAC : L'HEURE DU BILAN

L'OPÉRATION FISAC (FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE) A CONNU UN VÉRITABLE SUCCÈS ET PREND FIN CETTE ANNÉE. CE FONDS, MIS EN PLACE SUR NOTRE TERRITOIRE EN 2017, AVAIT POUR OBJECTIF DE PROMOUVOIR UNE OFFRE DE PROXIMITÉ À TRAVERS UNE DYNAMISATION DES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES ET COMMERCE LOCAUX SELON QUATRE AXES D'INVESTISSEMENT :

AXE 1

Aménagement extérieur, vitrines et enseignes

AXE 2

Modernisation de l'outil de production

AXE 3

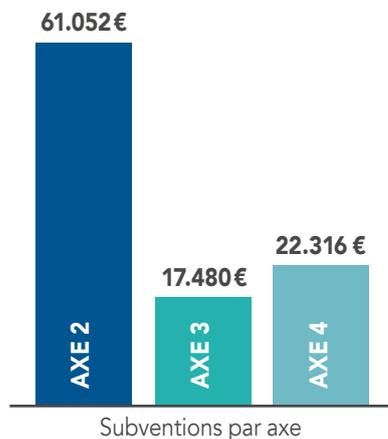
Accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

AXE 4

Aménagement intérieur et création de site internet

Durant les deux dernières années, le FISAC a permis de subventionner les projets d'investissements de 24 entreprises réparties sur 17 communes du territoire dont 14 pour l'Axe 2, 3 pour l'Axe 3 et 7 pour l'Axe 4.

Le dispositif, porté par la CCPS et animé par l'Agence de Développement Terres de Lorraine, a permis de verser 100 848 € d'aides pour un total de 383 416 € d'investissements par les artisans. La CCPS a contribué à hauteur de 44%, soit 44 829 €, l'Etat et la Région ayant respectivement pris en charge 39 % et 17 % des aides.



Nombre d'entreprises par secteur économique



Parmi les commerçants ayant bénéficié du dispositif FISAC : Maud Courquet, gérante de la boutique Ames Fleurs, à Vézelize, qui a pu réaménager l'intérieur de son commerce.

Depuis quand êtes-vous installée ?

J'ai ouvert la boutique en février 2018. J'étais auparavant en ville et souhaitais m'installer en milieu rural.

Qu'est-ce que le dispositif FISAC vous a permis de réaliser ?

Je souhaitais aménager mon magasin de façon chaleureuse. Enormément de mobilier est issu de brocanteurs et a déjà eu une vie. Je cherchais ce côté authentique et recyclage. Le FISAC m'a permis d'investir également dans un comptoir pour assurer l'accueil. Il a été réalisé par une jeune entreprise de Xirocourt : I Wood

Quels sont vos projets pour la suite ?

J'aimerais refaire la devanture du magasin. J'ai également pour projet de développer l'activité en créant une coopérative en partenariat avec des producteurs et artisans du territoire. J'invite toutes les personnes intéressées par ce projet à me contacter directement.

Aurore Choux - 03 83 52 47 93
aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr

Info

Chantier d'insertion

2 décembre 2019 : le chantier d'insertion de la Communauté de Communes du Pays du Saintois est né. C'est l'aboutissement d'un projet ambitieux et généreux pour notre territoire.

Une équipe de six salariés, en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, sera épaulée par un encadrant technique d'insertion et bénéficiera d'un accompagnement social et professionnel. Acquérir les gestes professionnels et les savoir-être en entreprise, et assurer des prestations de service dans l'entretien des espaces verts aux communes volontaires du territoire, telle est la vocation du chantier d'insertion de notre territoire.

Valérie Sperandio - 03 83 52 47 93
valerie.sperandio@ccpaydusaintois.fr

Info

Moissons de l'Emploi 2020, 6^e édition

Printemps 2020 : les Moissons de l'Emploi seront au rendez-vous. Grâce à la pugnacité des bénévoles de la commission emploi et à l'engagement de notre communauté de communes, cette action solidaire et conviviale au bénéfice des demandeurs d'emplois volontaires du territoire sera reconduite du 6 au 9 avril 2020. Entourés d'une équipe de professionnels et de bénévoles, les moissonneurs de notre territoire seront accompagnés et soutenus pour aller à la rencontre des employeurs du territoire et s'approprier ainsi leur environnement économique local. Une expérience collective et partagée, constructive et enrichissante qui permet de se réinscrire dans une dynamique de recherche d'emploi.



TRI DES EMBALLAGES : ON VOUS SIMPLIFIE LA VIE !

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



**BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE**

+ NOUVEAU



**PAPIERS, EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON**



**EMBALLAGES EN MÉTAL,
MÊME LES PETITS**



**TOUS LES AUTRES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE**

Votre collectivité s'engage avec Citeo pour le tri et le recyclage.

Un doute, une question sur le tri ?
03 83 52 47 93 - www.ccpaysdusaintois.fr

#SUIVEZMOI
SUR CONSIGNESDETRI.FR



À COMPTER DU 1ER JANVIER 2020, À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS, LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastiques pouvaient être déposés dans le conteneur de tri jaune aux côtés des emballages en métal. Les autres emballages en plastique (barquettes, pots de yaourts, pots de crème...) devaient être jetés avec vos ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus en nombre, tous les acteurs du tri, de la collecte, et du recyclage ont travaillé ensemble afin de moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées, et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages.

Il faudra attendre 2022 avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre Communauté de Communes fait partie des lauréats au projet piloté par Citeo.

Le centre de tri Paprec, à Dieulouard, s'étant modernisé, les nouvelles consignes de tri dans les 55 communes du territoire remplaceront le 1er janvier 2020 les consignes de tri nationales.

Pour vous aider : C'est un emballage ?

- Je le dépose dans le bac de tri (jaune, bleu ou vert) !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac, ni imbriqués).

JE RECYCLE :

Dans le bac jaune : emballages en métal, briques alimentaires, et TOUS les emballages en plastique ! Par exemple : bouteilles en plastique, flacons et pots de produits hygiéniques, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, jambon, de viande, en séparant l'opercule, films plastiques, blisters et sacs plastiques, boîte de poudre chocolatée, boîtes de conserves, cannettes, capsules en métal de cannettes, couvercles en métal des bocaux...

Dans le bac bleu :

journaux, magazines, papiers et cartonnettes.

Dans le bac vert :

les bouteilles et bocaux en verre.

Désormais plus de doute, à la Communauté de Communes du Pays du Saintois, à partir du 1^{er} janvier 2020 **tous les emballages se trient !**

**Un doute ? Une question ?
Contactez-nous au 03 83 52 47 93
christelle.grabias@ccpaysdusaintois.fr**

LA NOUVELLE DÉCHETTERIE

Ces dernières années, les modifications apportées à la déchetterie ont permis de sécuriser le site, de doubler la surface et d'accueillir de nouvelles filières de recyclage :

2013

Cartouches d'encre et radiographies.

2017

Plâtre, pneus, films plastiques et polystyrène.

2019

Huisseries

2018

Capsules Nespresso.

2016

Métaux, gravats, déchets verts, ampoules et néons, mobilier, divers, bois, produits toxiques, piles, huiles usagées, appareils électriques et électroniques et cartons.

Découvrez ce que deviennent vos déchets déposés en déchetterie sur www.ccpaysdusaintois.fr

L'ARRIVÉE DES NOUVELLES FILIÈRES IMPLIQUE UN MEILLEUR TRI DES APPORTS EN DÉCHETTERIE. SI VOUS AVEZ UN DOUTE OU SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS LE CONTENU D'UN PRODUIT, N'HÉSITEZ PAS À SOLLICITER LE GARDIEN, IL EST DISPONIBLE À TOUT MOMENT POUR VOUS AIDER À TRIER DANS LES BENNES APPROPRIÉES.

Quelques rappels :

- Chaque foyer dispose de 24 passages par an.
- Dépôts de pneus : chaque foyer peut déposer 4 pneus par an, propres et déjantés.
- Déchets verts : il est important de bien séparer la tonte des branchages. Les branchages sont à déposer dans l'alvéole en bas de quai, et la tonte dans la benne en haut de quai. Le gardien est présent pour vous orienter.
- La déchetterie ferme ses portes à 17h30 en hiver et 19h en été. Nous vous remercions de prendre en compte le temps de déchargement de votre véhicule, et d'anticiper l'heure de votre arrivée.
- Dépôt de gros électroménager : merci de bien vider le contenu des réfrigérateurs, congélateurs, et autres types d'électroménager susceptibles de contenir des denrées périssables !

Règles de sécurité :

- La circulation à la déchetterie se fait à sens unique. Il est donc interdit de faire demi-tour, ou de reculer à l'intérieur de la déchetterie.
- Les dépôts de produits (pots de peinture, bidons de combustibles...) ainsi que les appareils électroménagers sont à placer sur les murets prévus à cet effet. L'accès aux conteneurs est interdit au public. Si vous ne savez pas où déposer vos produits et objets, dirigez-vous vers le gardien.
- Les produits tels que l'amiante, les bouteilles de gaz, les extincteurs, les déchets organiques sont interdits en déchetterie.
- Le site est sous vidéo-surveillance. Pour tout dépôt non réglementé, la CCPS se réserve le droit de sanctionner l'usager.



Bas de quai, Déchetterie de Tantonville



Haut de quai, Déchetterie de Tantonville



1020 COMPOSTEURS DISTRIBUÉS

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR TRIER

UNE DES MISSIONS DE L'AMBASSADRICE DU TRI EST DE SENSIBILISER LES USAGERS DU TERRITOIRE AUX GESTES DE TRI, ET CE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.

C'est dans ce cadre qu'elle est intervenue au périscolaire de Tantonville entre janvier et juin 2019, pour élaborer un jeu de 7 familles sur le thème du tri sélectif avec un groupe d'enfants âgés de 7 à 9 ans. Le jeu est disponible sur demande en envoyant un mail à notre ambassadrice du Tri. D'autres interventions sont prévues en 2020, notamment à l'accueil périscolaire de Tantonville, et au périscolaire Les p'tits petons de Haroué. Le « Programme de sensibilisation sur le tri et le recyclage des ordures ménagères auprès des enfants en milieu scolaire » proposé par l'ambassadrice ayant convaincu les directeurs d'écoles, les animations commenceront dès novembre aux ensembles scolaires de Diarville et de Praye, et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire dans d'autres ensembles scolaires.

Au programme : savoir reconnaître les matières et matières premières, connaître les consignes de tri et savoir bien trier, connaître la filière du recyclage et du réemploi ! Vous intervenez auprès d'un jeune public et seriez intéressés par nos programmes de sensibilisation ou par d'autres types d'interventions autour du tri et du recyclage ?

Contactez vite notre ambassadrice du tri Christelle Grabias !



Première distribution de composteurs, Juillet 2019, Vaudigny

GROS SUCCÈS POUR L'OPÉRATION COMPOSTEURS MISE EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. ELLE A PERMIS AUX HABITANTS DU TERRITOIRE DE SE DOTER D'UN OU DEUX COMPOSTEURS À MOINDRE COÛT. SUR LES DEUX SESSIONS DE DISTRIBUTION QUI ONT EU LIEU ENTRE LES MOIS DE JUILLET ET OCTOBRE 2019, PAS MOINS DE 1020 COMPOSTEURS ONT REJOINT LES JARDINS DE 750 FOYERS.

Deux sessions de distributions sont programmées en 2020 : au mois d'avril (réception des commandes jusqu'au 28 février 2020) et au mois de septembre (réception des commandes jusqu'au 31 juillet 2020).

Pour rappel, chaque foyer peut commander un maximum de deux composteurs sur toute la durée de l'opération. La Communauté de Communes prend en charge 75% du prix ; le prix du composteur revient ainsi à 15 euros pour l'utilisateur. Les prix des composteurs délivrés

sont automatiquement ajoutés à la facture des ordures ménagères, il n'y a donc aucun règlement à effectuer à la commande. Les retraits se font lors de permanences à la Maison des animations de Vaudigny.

Alors commandez vos composteurs dès aujourd'hui en contactant notre ambassadrice du tri Christelle Grabias ou en complétant et retournant le bon de commande, disponible sur notre site internet ou au siège de la CCPS.

FORMATIONS AU COMPOSTAGE

4 sessions de formation sur « Les techniques et bonnes pratiques de compostage » ont été organisées en 2019 (les mercredis 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre) au siège de la Communauté de Communes. D'autres dates suivront en mars et avril 2020. Le nombre de places par session étant limité à 15 personnes, merci de vous inscrire en contactant notre ambassadrice du tri Christelle.

Christelle Grabias – 03 83 52 47 93
christelle.grabias@ccpaysdusaintois.fr

Info



CONCOURS FLEURISSEMENT 2019

Décoration florale réalisée par les bénévoles de la Commission fleurissement

LE JURY DU CONCOURS FLEURISSEMENT S'EST MOBILISÉ CETTE ANNÉE ENCORE POUR PARCOURIR LES RUES DE NOS VILLAGES ET REPÉRER LES ESPACES VERTS ET MAISONS FLEURIES.

82 maisons parmi les 30 communes participantes au concours organisé par la CCPS ont été primées cette année. Outre les qualités esthétiques, les bénévoles du concours fleurissement ont noté les aména-

gements selon des critères de durabilité. Cette thématique a d'ailleurs été soulignée dans l'intervention de Matthieu Husson, ingénieur paysagiste, lors de la cérémonie qui s'est tenue le samedi 26 octobre en présence de Dominique Potier, député de Meurthe-et-Moselle, et Agnès Marchand, conseillère départementale. En marge des récompenses décernées aux acteurs du fleurissement, elle a

également permis de souligner l'obtention d'une fleur par la commune de Thorey-Lyautey au Label des Villes et Villages fleuris. On notera également la distinction « Beau village lorrain » décernée à la commune de Voinémont. Le Président Dominique Lemoine et le Vice-président Francis Haye ont remercié les bénévoles et tous les autres acteurs participant au fleurissement de notre territoire.

MADON : OBJECTIF RESTAURATION

DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LE MADON N'EST PLUS ENTRETENU SUR UNE MAJEURE PARTIE DE SON TRACÉ. AINSI, LES ARBRES TOMBANT À CAUSE DES ALÉAS MÉTÉOROLOGIQUES, OU D'AUTRES RAISONS COMME LES MALADIES OU LA PLANTATION D'ESPÈCES PEU ADAPTÉES, ONT TENDANCE À S'ACCUMULER. CES ARBRES, QUI CONSTITUENT DES ABRIS INTÉRESSANTS POUR LES POISSONS, SONT PARFOIS PORTÉS PAR LES CRUES ET PEUVENT ENDOMMAGER DES OUVRAGES TELS QUE DES PONTS.

C'est ce qui est arrivé ces dernières années sur les anciens moulins de Bralleville et en amont de Xirocourt : des brèches se sont créées en leur centre, et le niveau d'eau à l'amont a diminué. L'ouverture de ces barrages aujourd'hui inutilisés, a certains avantages : cela permet aux espèces aquatiques comme les poissons de circuler, ou au flux de sédiments, indispensable au bon équilibre des berges, d'être rétabli. Cependant, les ruptures des moulins se sont faites brusquement, et causent désormais des érosions sur les berges, menaçant la stabilité des arbres enracinés à l'amont mais aussi des infrastructures comme les routes.

La Communauté de Communes, qui a pris la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » en janvier 2018, a identifié cette problématique comme étant prioritaire. Elle a ainsi lancé un marché, afin de recruter un bureau d'études spécialiste des cours d'eau. Celui-ci aura pour mission de proposer des aménagements qui réduiront les effets néfastes des ouvertures dans les moulins. Il présentera également un plan de restauration de la végétation, de Battexey à Xirocourt. Pour cette étude, en partie financée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Communauté de Communes va s'associer avec l'EPTB Meurthe-Madon, un syndicat de gestion des milieux aquatiques et des inondations, opérant sur la partie vosgienne du projet. Tous ces partenaires, en concertation avec les riverains et les élus locaux, auront à cœur de trouver des solutions respectueuses des habitants du Madon, Hommes comme animaux et végétaux.



Le Madon à l'entrée de Xirocourt. Le niveau d'eau a baissé, et les racines des arbres sont hors d'eau.



Des arbres ayant chuté dans le Madon.

Maxime Houpert – 03 83 52 47 93
maxime.houpert@ccpaysdusaintois.fr

Info



Citoyens à l'origine de la société coopérative Centrales Villageoises - © CVPS

CENTRALES VILLAGEOISES : C'EST PARTI !

Vous pouvez devenir sociétaire à partir de 50 euros seulement, en participant au développement des énergies renouvelables sur le territoire dans le cadre d'une société coopérative portée par les citoyens. La première tranche de travaux équipera une dizaine de toitures du Pays du Saintois en panneaux photovoltaïques.

Contactez-nous vite !

Centrales Villageoises du Pays du Saintois
06 75 85 95 78 - www.paysdusaintois.centralesvillageoises.fr
paysdusaintois@centralesvillageoises.fr

ÇA ROULE DANS LE SAINTOIS

LA VÉLO ROUTE V50 QUI ASSURE LA LIAISON ENTRE L'EUROPE DU NORD ET LA VALLÉE DU RHÔNE PARCOURE NOTRE TERRITOIRE DE BENNEY À GRIPPORT EN LONGEANT LE CANAL DES VOSGES SUR SA RIVE DROITE. CETTE DERNIÈRE EST AUSSI DÉNOMMÉE « L'ÉCHAPPÉE BLEUE – MOSELLE-SAÔNE À VÉLO », ET CE DERNIER TRONÇON SERA DISPONIBLE DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 2020, APRÈS LES DIFFÉRENTS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT NÉCESSAIRES

Le Conseil Départemental assure la maîtrise d'ouvrage et le financement, néanmoins, ce projet est partagé, travaillé avec la Communauté de Communes et les communes concernées. Ce parcours vient s'ajouter à l'offre écotouristique existante sur notre territoire et la traversée de nombreux sites naturels (Natura 2000, Réserve naturelle régionale de la Moselle...) représente une nouvelle occasion de

valoriser les sites et paysages remarquables du Saintois. Une véritable opportunité qui permettra également d'irriguer le Saintois en proposant aux cyclotouristes et marcheurs des itinéraires à thèmes par exemple.

La V50 permettra à terme de relier Lyon à la frontière du Luxembourg sur un itinéraire de plus de 800 km. En selle !

Info

Aurore Choux – 03 83 52 47 93
aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr

NOËL PLANTE LE DÉCOR'À'SION



Le Père Noël pose une nouvelle fois ses valises sur la Colline les 14 et 15 décembre 2019. Cet évènement organisé par l'association Horizons Solidaires et le magasin Le Domaine de Sion se déroulera cette année sur deux sites distincts : sur la Colline de Sion, et au pied de cette dernière au magasin Le Domaine de Sion. Pendant tout le week-end, retrouvez les marchés des associations, des producteurs et artisans locaux. Venez profiter des concerts, randonnée, et animations pour petits et grands, parfois autour d'un bon vin chaud !

Rendez-vous sur la Colline de Sion les 14 et 15 décembre de 10h30 à 18h !



MAISONS ÉPHÉMÈRES

DURANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, LES BONHOMMES, LES RÊVERIES SYLVESTRES, ET LES ANIMAUX, ONT TOUR À TOUR ENCHANTÉ LES COMMUNES DU PAYS DU SAINTOIS. CETTE ANNÉE, CE SONT LES MAISONS QUI SONT MISES À L'HONNEUR DANS LE CADRE DES FIGURES ÉPHÉMÈRES.

Qu'elles soient faites de paille, de bois ou de bric et de broc, les communes, associations et autres structures de notre territoire sont invitées à se dépeindre à travers la réalisation de Maisons féériques, exposées durant les fêtes de fin d'année et jusqu'au 6 janvier 2020.



Ces créations originales, notamment élaborées à partir de matériaux de récupération, devront représenter sur plus d'un mètre cinquante de hauteur la Magie du Noël Saintois. Elles seront visibles dans nos communes à partir du 11 novembre 2019.

Info

Aurore Choux – 03 83 52 47 93
aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr

SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE ENCOURAGER TOUTE ACTION D'ANIMATION, DE DYNAMISME CULTUREL ET DE RENCONTRE ENTRE LES HABITANTS SUR SON TERRITOIRE. IL S'AGIT DE PROMOUVOIR ET DE SOUTENIR LES ACTIONS DÉJÀ EXISTANTES, MAIS ÉGALEMENT D'ENCOURAGER DE NOUVEAUX PROJETS VALORISANT LE TISSU ASSOCIATIF, LA CULTURE, ET L'ANIMATION EN MILIEU RURAL.

Pour obtenir une aide, le siège social de l'association doit se situer sur le territoire de la CCPS et la subvention doit concerner des projets et manifestations précis et non le fonctionnement courant de l'association.

L'aide, qui représente 40% du montant subventionnable, est calculée sur un budget prévisionnel puis réévaluée sur le budget réel, après manifestation.

La demande est à déposer avant le déroulé de la manifestation : avant le 1er mars pour les manifestations ayant lieu jusqu'au 15 novembre de l'année N, et avant le 15 novembre pour des projets se déroulant entre le 15 novembre et le 1er mars de l'année N et N+1.

La CCPS peut également vous prêter du matériel (table, bancs, chaise, vidéo-projecteur, etc.), des panneaux et/ou banderoles sont également disponibles. Contactez-nous pour réserver.

Chaque année, environ 25 projets associatifs sont subventionnés par la CCPS pour un montant total moyen de 43 000 €.

BAFA / BAFD

Vous souhaitez devenir animateur ou directeur ?

La CCPS vous aide à hauteur de 50 % *

*Conditions d'attribution disponibles sur notre site internet.

Pour connaître toutes les modalités et télécharger les formulaires, rendez-vous directement sur le site internet de la CCPS : www.ccpaysdusaintois.fr, onglet « Se divertir », Rubrique « Associations ».

Info

Aurore Choux – 03 83 52 47 93
aurore.choux@ccpaysdusaintois.fr

FÊTE DE L'AGRICULTURE : CARTON PLEIN

Elle s'est déroulée sous un grand soleil les 24 et 25 août 2019 à Ceintrey. « A vous de jouer », la fête de l'Agriculture organisée par les Jeunes Agriculteurs du Saintois et notamment soutenue par la CCPS a été un réel succès, le nombre de visiteurs estimés étant de 5000. Au programme notamment : parcours du combattant, spectacle équestre, et surtout 66e finale départementale de labour.

Cette dernière a d'ailleurs porté Justin Duval et Arthur Olry, deux jeunes originaires de Ceintrey et Laloef, en

finale régionale puis nationale dans les catégories « labour en planche » et « labour à plat ».

En effet, ils ont fièrement représenté le Pays du Saintois aux Terres de Jim, plus grande fête agricole d'Europe, et n'ont pas démerité avec leurs 9e et 11e place face aux meilleurs laboureurs de France, félicitations !

Bravo aux jeunes agriculteurs et à tous leurs partenaires qui ont fait de la fête de l'agriculture à Ceintrey la réussite que l'on connaît.



La fête de l'Agriculture vue du ciel, 24 et 25 août 2019, Ceintrey - © JA 54

ANNUAIRE DES ENTREPRISES DU SAINTOIS










ANNUAIRE DES ENTREPRISES
Edition n°1 | Novembre 2019

Le Saintois est un territoire à vocation agricole. Néanmoins, son tissu économique et la dynamique de ces multiples entreprises rayonnent au-delà de ses frontières. Nous avons cette chance de disposer de commerçants, d'entreprises, d'artisans, de prestataires de service, d'établissement de santé, de professions libérales et bien d'autres, aux portes de nos 55 communes.

Sachons profiter de leurs expertise, savoir-faire et professionnalisme en leur accordant notre confiance et en favorisant le développement de

l'activité économique et de l'emploi sur notre territoire.

C'est tout le sens de l'édition de cet annuaire qui répertorie plus de 400 entreprises locales dans les catégories suivantes : Agriculture / production, Commerce, Artisanat du BTP, Industrie, Services, Restauration, Artisanat.

Surveillez votre boîte aux lettres : cet annuaire y sera déposé avant la fin de l'année. Vous le trouverez également sur le site internet de la Communauté de Communes. Bonne recherche !

HOMMAGE AU GL42

FIN AOÛT 1944, À L'APPROCHE DE LA LIBÉRATION, LE PETIT VILLAGE DE LEMÉNIL-MITRY DEVIENT LE QUARTIER GÉNÉRAL DES RÉSISTANTS DU GROUPE LORRAINE 42.

Début septembre, ils tiennent le village face aux troupes d'occupation jusqu'à l'arrivée des alliés. 75 ans plus tard, c'est un vibrant hommage qui a été rendu aux maquisards du GL42. Après le circuit traditionnel des stèles, une cérémonie était organisée par l'Espace de Mémoire Lorraine 1939-1945 au château de Leménil-Mitry, en présence de Dominique Potier, député, Olivier Jacquin, sénateur, Gautier Brunner, conseiller départemental et Dominique Lemoine, président de la CCPS.

Des associations et jeunes du territoire se sont également joints à l'hommage à travers l'interprétation du Chant des Partisans par l'Ecole de Musique du Saintois, puis la lecture d'extraits du poème « Le Veilleur du Pont-au-Change » écrit par Robert Desnos. Une interprétation de la Marseillaise puis un verre de l'amitié sont venus clôturer cet hommage précieux aux hommes du Groupe Lorraine 42, tombés pour la France.

Info

Espace de Mémoire Lorraine 1939 - 1945 - <http://espacedememoire.fr>

TRAIL DE LA COLLINE : 3^E EDI'SION !



Départ du 31km du Trail de la Colline, 22/09/2019 - © Laetitia Laurent

Ce ne sont pas moins de 800 coureurs qui ont pris d'assaut la Colline de Sion à l'occasion du Trail de la Colline le 22 septembre dernier. Cette troisième édition soutenue par la CCPS a été un tel succès que le parcours de 15 km affichait complet un mois avant l'évènement ! Pour ce qui est des performances, le parcours de 31km a été bouclé en 2h14m chez les hommes, et 2h42m chez les femmes. Félicitations à tous les participants ainsi qu'aux organisateurs, et à l'année prochaine !

Décembre 2019

Dimanche 8 décembre – 16h
Concert par la chorale Voix plurielles
Colline de Sion

14 et 15 décembre - 10h30 – 18h
La Colline de Sion fête Noël

Dimanche 22 décembre 15h30
Concert Gospel's family
Colline de Sion

Dimanche 22 décembre
Concert d'accordéon
Salle polyvalente Housséville
Association Sport et Culture
de Housséville

Samedi 28 mars - 20h30

Théâtre
Salle polyvalente Housséville
Association Sport et Culture
de Housséville

Dimanche 29 mars - 14h

Théâtre
Salle polyvalente Housséville
Association Sport et Culture
de Housséville

Dimanche 29 mars - 9h

Journée de l'environnement
Ceintrey – Animation rurale
Ceintrey-Voinémont

Atelier théâtre de la Compagnie
« Le Théâtre de Cristal »

Samedi 16 mai – 20h30

Théâtre « La mégère à peu
près apprivoisée » - 6€/8€
Salle de l'Auditoire, Vézelize
Cie Incognito / Association du Grenier
des Halles

Juin 2020

Jeudi 4 juin

Visite de Longwy en autocar
54€, repas sur place inclus
Association du Grenier des Halles

Vendredi 19 juin

Fête de la musique
Ceintrey – Animation rurale
Ceintrey-Voinémont

Samedi 20 juin – 18h

Fête de la musique
Buvette et restauration
Place du château, Bayon – Ecole de
Musique du Saintois

Samedi 20 juin - 20h30

Concert de l'Ensemble orchestral
du Saintois et de l'Ensemble
d'instruments à cordes de Mirecourt
Basilique de Sion - Ecole de musique
du Saintois / CCPS / association
« Bipolaire ? si tu savais... »

Samedi 27 juin - 17h

Fête de la musique du Pays du Saintois
Place des Landres, Haroué
Ecole de musique du Saintois

Dimanche 30 juin 2019 – 10h à 18h30

Fête Médiévale Ô' Tour 2 de la Tour
Bainville-aux-Miroirs
Foyer rural de Bainville-aux-Miroirs

**Tous les dimanches
du 31 mai au 4 octobre inclus
Instants TEM - peintures, sculptures,
installations, vidéos.**

TEM (Trace Et Mouvement)
55 grand rue - 54330 Goviller

Février 2020

Jeudi 27 février - 13h

Sortie en covoiturage
pour visite de musée
RDV place des fêtes, Vézelize
Association du Grenier des Halles

Mars 2020

Samedi 14 mars – 20h30

Théâtre
Salle polyvalente Housséville
Association Sport et Culture
de Housséville

Vendredi 20 mars 2020 - 20h30

Théâtre
Salle polyvalente Housséville
Association Sport et Culture
de Housséville

Samedi 21 mars - 20h30

Théâtre
Salle polyvalente Housséville
Association Sport et Culture
de Housséville

Dimanche 22 mars - 14h

Théâtre
Salle polyvalente Housséville
Association Sport et Culture
de Housséville

Avril 2020

Samedi 4 avril – 20h

Zik'à Bayon – Restauration sur place
Centre Henri Gaudel, Bayon
Ecole de Musique du Bayonnais

Dimanche 5 avril – 15h

Concert par la chorale Faridol
Colline de Sion

**Samedi 18 avril 14h-18h
et dimanche 19 avril 10h-18h**

Journées médiévales
(exposition, conférences, repas...)
Salle de l'Auditoire et Halles de Vézelize
Association du Grenier des Halles

Mai 2020

Dimanche 10 mai

Quinzaine du commerce équitable :
dégustation de produits
Colline de Sion - Horizons Solidaires

Mercredi 13 mai - 15h

Quinzaine du commerce équitable :
Atelier autour du cacao
Colline de Sion - Horizons Solidaires

Samedi 16 mai - 20h30

Pièce « Le ravissement d'Adèle »
de Rémi de Vos
12€ / 8€ moins de 12 ans et étudiants
Salle polyvalente de Diarville

Info

Contact CCPS

21, rue de la Gare - 54116 Tantonville
Tél. : 03 83 52 47 93 - Fax : 03 83 52 51 87
contact@ccpaysdusaintois.fr

www.ccpaysdusaintois.fr. Ouverture :
lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h,
fermé le mercredi après-midi
Standard téléphonique du lundi > vendredi :
9h-12h et 13h-17h.

Déchetterie

Située entre Tantonville et Omelmont après
la gare de Tantonville, direction Omelmont RD : D9C
contact@ccpaysdusaintois.fr
Horaires sur :
http://www.ccpaysdusaintois.fr/vivre/environnement

Terre de Lorraine Urbanisme (TDLU)

145 rue du Breuil 54230 Neuves-Maisons
Standard tél : 03 54 95 65 95.
Accueil téléphonique : mardis et vendredis
matin, lundis, mercredis et jeudis après-midi
accueil-tdlu@cc-mosellemadon.fr

Espace emploi

ACCUEIL

À la CCPS de Tantonville
lundi > vendredi : 9h-12h et 13h-17h.
La Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)
assure une permanence
le jeudi : 9 h-12 h et 13h-17h.

AIDE A LA MOBILITÉ

Location vélo électrique, soutien code de
la route, transport micro-collectif...

Contact

21 rue de la Gare, 54116 Tantonville,
Tél. : 03 83 52 45 41
lucie.cretel@ccpaysdusaintois.fr

Pays du Saintois Lettre d'information
de la communauté de communes
Numéro 12 - ISSN 2608-7960

Tirage : 6700 ex. Editée par
la communauté de communes du Pays
du Saintois

Directeur de la publication :

Didier Lemarquis

Comité de rédaction :

Dominique Lemoine, Patrick Graeffly,
Didier Lemarquis, Alain Thiaucourt,
Richard Doublier, Stéphanie Petit,
Aurore Choux, Lucie Crétel, Clémentine
Frogneux, Clémence Gil, Djedjiga
Gourmit, Christelle Grabias,
Maxime Houpert, Dorothee Pajot Patenay
Valérie Sperandio.

Chargée de projet : Clémence Gil

Graphisme : Ubdesign.

Imprimerie : l'ami.net

Crédits photos :

CCPS sauf mention contraire